



Cercle de Silence du 19 septembre 2019

C'est la rentrée pour QUI ?

En septembre, des millions d'enfants retrouvent le chemin de l'école...

MAIS pas tous ceux qui ont fui la guerre et les persécutions dans leurs pays d'origine... ni tous ceux qui vivent dans des campements de fortune ou avec leurs parents sans papiers... jeunes mineurs isolés ou jeunes majeurs, enfants ou parents vivant en bidonville, squat ou hôtel social...

Privés de droits, ballotés de squats en centres d'hébergement d'urgence, quand ils ne sont pas à la rue, ils ne connaissent que la peur et l'exclusion.

Et, que dire de ceux qui arrivent et qui ne trouvent plus de place dans les systèmes d'accueil saturés, qui devraient leur permettre d'apprendre le français, des jeunes majeurs qui ont de plus en plus de difficultés à trouver une place dans le système scolaire, des étudiants étrangers qui doivent payer des droits d'inscription exorbitants...

Qu'avons-nous fait des droits de l'enfant ?

Le droit à l'instruction est universel. La constitution de la République Française le garantit à tous sans condition et en fait un devoir de l'Etat. Ses droits ne peuvent pas s'effacer au seul motif qu'il est un enfant "migrant" ou que ses parents sont des personnes migrantes.

Or, des milliers d'enfants en France sont niés dans leurs droits uniquement parce qu'on veut alléger les budgets des départements en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance. Résultat : des enfants vivent dans la rue, le 115 (numéro d'accueil et d'urgence pour les personnes sans abri) refusant de les prendre en charge quand l'administration les déclare majeurs. Ils n'ont plus que le secours éventuel des associations et des particuliers.

Des actions de contentieux sont actuellement engagées par des associations devant les tribunaux administratifs et la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour la protection, l'hébergement et la scolarisation de tous ces jeunes.

Quelle que soit sa nationalité, un enfant reste un enfant et doit être protégé, accueilli, scolarisé.

Nous avons la certitude que nous devons le réclamer avec eux et qu'en entendant nos voix, la République saura imaginer les solutions concrètes permettant à chaque enfant de s'inscrire réellement à l'école, bénéficier des conditions de vie dignes pour pouvoir y rester et s'y sentir bien pour réussir.

Pour le respect des Droits des Mineurs Isolés Etrangers (MIE)

*Les droits de centaines de jeunes mineurs étrangers isolés sont bafoués, et la loi n'est pas appliquée par les institutions responsables de ces jeunes. **Rappelons l'audience au Tribunal le jeudi 19 septembre à 14h pour les jeunes mineurs occupant St Just.***

Prochain Cercle de Silence le jeudi 17 octobre à 17h 30 Cours St-Louis

Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?

Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.

Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.

Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.

Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.

Notre action citoyenne est soutenue par : Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Pacte Civique, l'action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT), l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)... et tous ceux qui se joignent à nous.